

LE SHEMA

Le SHEMA est un commandement et aussi la profession de foi d'Israël :

*Écoute, Israël : Yahvé notre Dieu est le seul Yahvé. Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. Que ces paroles que je te dicte aujourd'hui restent dans ton coeur! Tu les répéteras à tes fils, tu les leur diras aussi bien assis dans ta maison que marchant sur la route, couché aussi bien que debout.
Deutéronome 6, 4-7.*

Dieu, en hébreu, s'écrit par quatre lettres **YHWH** qui signifie **celui qui est**. Puisque la prononciation est inconnue, on dit souvent **Yahvé** ou **Jéhovah**; mais les juifs, par respect, ne prononcent et n'écrivent jamais le nom de Dieu au complet. Ils utilisent les quatre lettres et peuvent parfois dire ou écrire **Éternel** ou **Adonaï** qui veut dire **Seigneur**.

Outre les DIX COMMANDEMENTS et le SHEMA, les juifs respectent les 613 MITZVOTH, les préceptes de la Torah.

Ces préceptes touchent tous les domaines de la vie courante et de la vie religieuse :

- ✧ les objets de la maison,
- ✧ l'hospitalité,
- ✧ l'éducation des enfants,
- ✧ l'hygiène,
- ✧ les comportements,
- ✧ les lois alimentaires,
- ✧ les lois vestimentaires,
- ✧ les objets religieux et de prière,
- ✧ la vie sexuelle,
- ✧ ...